

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

AMI Silica Reagent 1b

N° de produit

A-85.420.560

Numéro d'enregistrement (REACH)

-

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Réactif pour l'analyse de l'eau

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral des catégories d'applications mentionnées et identifiées apparaît à la rubrique 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

SWAN Analytische Instrumente AG

Studbachstrasse 13

CH-8340 Hinwil

Suisse

Phone: +41 44 943 63 00

Fax: +41 44 943 63 01

Personne à contacter

M.Lendi

Courriel

info@swan.ch

Fiche de données de sécurité rédigée le

05-02-2019

Version de la fiche de données de sécurité

3.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Met. Corr. 1; H290

Skin Corr. 1A; H314

Eye Dam. 1; H318

Une explication totale des phrases H se trouve au rubrique 2.2.

2.2. Éléments d'étiquetage

▼ Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mention(s) de danger

Peut être corrosif pour les métaux. (H290)

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. (H314)

Conseil(s) de prudence

Précautions
générales

-
Ne pas respirer les poussières. (P260).
Porter protection des yeux/vêtements de protection/des gants de protection. (P280).
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. (P303+P361+P353).

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338).

Stockage
Élimination

-
Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale. (P501).

Contient

Hydroxyde de sodium. Index-no.: 011-002-00-6

2.3. Autres dangers

Sans objet

Autre étiquetage

Sans objet

Autre

Sans objet

COV (composés organiques volatils)

Sans objet

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1/3.2. Substances/ Mélanges

NOM :	Hydroxyde de sodium
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 1310-73-2 N° CER: 215-185-5 N° d'indice: 011-002-00-6
PROPORTION :	95-100%
CLASSIFICATION CLP :	Met. Corr. 1, Skin Corr. 1A H290, H314

(*) Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations

Eye Cat. 1 Sum = Sum(Ci/S(G)CLi) = 26.6664 - 39.9996
Skin Corr. 1A Sum = Sum(Ci/S(G)CLi) = 16 - 24

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

▼ **Inhalation**

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

▼ **Contact cutané**

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Lavez soigneusement avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

▼ **Contact visuel**

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30 °C) pendant au moins 15 minutes et continuez jusqu'à ce que l'irritation cesse. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Faites aussitôt appel à un médecin.

▼ **Ingestion**

En cas d'ingestion, contactez immédiatement un médecin et montrez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Donnez au blessé de l'eau à boire si la personne est consciente. N'essayez JAMAIS de faire vomir à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge. Prévenez les chocs en gardant le blessé au chaud et au calme. Pratiquez la respiration artificielle si la respiration s'arrête. En cas d'évanouissement; mettez le blessé en position latérale de sécurité Appelez une ambulance.

Brûlure

Sans objet

▼ **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Effets de détérioration des tissus : le produit contient des substances caustiques. L'inhalation de vapeur ou aérosols peut endommager les poumons, causer des irritations et des douleurs des organes respiratoires et déclencher la toux. Les substances corrosives peuvent occasionner des blessures irréversibles aux yeux. L'acide attaque la peau.

Effets irritants : le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

▼ **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter immédiatement un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

▼ **5.1. Moyens d'extinction**

Recommandé : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

▼ **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun danger particulier

▼ **5.3. Conseils aux pompiers**

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez le contact direct avec le produit répandu. Évitez d'inhaler des vapeurs de produits répandus.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

▼ **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Évitez les solvants.

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

▼ **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir la rubrique 13 concernant le traitement des déchets. Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

▼ **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle. Evitez le contact direct avec le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Température de stockage

Aucune information disponible

▼ **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

▼ **Limites d'exposition**

Hydroxyde de sodium

Valeur limite d'exposition VME: - ppm | 2 mg/m³

▼ **DNEL / PNEC**

Pas d'informations

8.2. Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

Précautions générales

Respectez une hygiène professionnelle générale.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués.

Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auquel il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessous.

Mesures techniques

Les concentrations de poussières et de gaz dans l'air doivent être maintenues aussi faibles que possible et sous les valeurs limites concernées (voir ci-dessous). Utilisez éventuellement une ventilation par aspiration localisée si la circulation ordinaire de l'air dans le local de travail ne suffit pas. Faites en sorte que les affichages du rinçage des yeux et de la douche de secours soient bien visibles.

▼ **Mesures d'hygiène**

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

▼ **Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement**

Assurez-vous que des matériaux de retenue se trouvent à proximité du poste de travail. Collectez les déperditions si possible au cours du travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle



▼ **Généralités**

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

Utilisez exclusivement des équipements de protection comportant la marque CE.

Équipements respiratoires

NA

Protection de la peau

Utilisez des vêtements de travail particuliers. Utilisez éventuellement des vêtements de protection pour un travail de plus longue durée avec le produit.

▼ Protection des mains

Caoutchouc naturel

▼ Protection des yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

▼ 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Couleur

Blanc

Odeur

Pas d'odeur

Seuil olfactif (ppm)

Aucune information disponible

pH

13-14

Viscosité (40°C)

Aucune information disponible

Densité (g/cm³)

2.13

Changement d'état

Point de fusion (°C)

318

Point d'ébullition (°C)

1390

Pression de vapeur

Aucune information disponible

Température de décomposition (°C)

Aucune information disponible

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)

Aucune information disponible

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C)

Aucune information disponible

Inflammabilité (°C)

Aucune information disponible

Inflammation spontanée (°C)

Aucune information disponible

Limite d'explosivité (% v/v)

Aucune information disponible

Propriétés explosives

Aucune information disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau

Soluble

n-octanol/coefficient d'eau

Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse (g/L)

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations

▼ 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7.

▼ 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunene particulier

▼ 10.4. Conditions à éviter

Aucunene particulier

▼ 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

▼ 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

▼ Toxicité aiguë

Aucune information disponible

▼ Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Données concernant la substance Hydroxyde de sodium

Organisme Lapin

Durée d'exposition 24 h

Résultat Causes severe burns

▼ Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Données concernant la substance Hydroxyde de sodium

Organisme Lapin

Durée d'exposition 24 h

Résultat Corrosive

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Cancérogénicité

Aucune information disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

▼ Effets sur le long terme

Effets de détérioration des tissus : le produit contient des substances caustiques. L'inhalation de vapeur ou aérosols peut endommager les poumons, causer des irritations et des douleurs des organes respiratoires et déclencher la toux. Les substances corrosives peuvent occasionner des blessures irréversibles aux yeux.

L'acide attaque la peau.

Effets irritants : le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

▼ 12.1. Toxicité

Substance: Hydroxyde de sodium

Espèce: Poisson

Test: LC50

Durée: 96 h

Valeur: 125 mg/l

Substance: Hydroxyde de sodium

Espèce: Daphnie

Test: EC50

Durée: 48 h

Valeur: 40.38 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
-----------	--	------	--------

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance Potentiel bioaccumulable LogPow BCF

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

▼ 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

▼ 12.6. Autres effets néfastes

Aucune particulière

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

▼ Déchets

Catalogue Européen de Déchets (CED)

16 05 06*

produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Étiquetage spécifique

Produits chimiques de laboratoire composés de substances dangereuses ou contenant de telles substances, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

▼ Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 – 14.4

Le produit est concerné par les conventions sur les marchandises dangereuses.

ADR/RID

14.1. Numéro ONU	1823
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	SODIUM HYDROXIDE, SOLID
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4. Groupe d'emballage	II
Notes	-
Code de restriction en tunnels	-

IMDG

UN-no.	1823
Proper Shipping Name	SODIUM HYDROXIDE, SOLID
Class	8
PG*	II
EmS	-
MP**	No
Hazardous constituent	-

IATA/ICAO

UN-no.	1823
Proper Shipping Name	SODIUM HYDROXIDE, SOLID
Class	8
PG*	II

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

Seulement pour les utilisateurs professionnels

Demandes de formation spécifique

-

Autre

Sans objet

Seveso

-

Sources

Directive 94/33/CE du Conseil, du 22 juin 1994, relative à la protection des jeunes au travail.

L'arrêté du 30 juin 2004 modifié par l'arrêté du 9 février 2006, par l'arrêté du 26 octobre 2007, du 9 mai 2012 et du 23 mars 2016.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

▼ **Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3**

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

-

Autres éléments d'étiquetage

Sans objet

Autre

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 l'évaluation de la classification du mélange est basée sur: La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

Homologué par

Admin

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

Date de la dernière modification importante (premier chiffre de la version de la fiche)

15-06-2016(2.0)

Date de la dernière modification mineure (dernier chiffre de la version de la fiche)

15-06-2016

ALPHAOMEGA. Licens nr.:3618221614, 6.5.0.3
www.chymeia.com